

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 601

Artikel: Apprivoisons les chiffres ! : un peu de statistique d'ordre moral et social

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU SUFFRAGE DES FEMMES

Avant la votation neuchâteloise

Comme toutes les autres questions politiques, celle du suffrage peut être envisagée de deux points de vue : du point de vue de la justice et de celui de l'utilité sociale.

* * *

Je ne prétends pas savoir ce qu'est le juste. Je ne suis pas, en effet, de ceux qui pensent que les principes fondamentaux de la morale et du droit naturel soient susceptibles d'une détermination rationnelle et scientifique. Il m'est donc impossible d'affirmer et de démontrer que le suffrage masculin, que la suffisance masculine appelle universel, soit conforme à la justice absolue. Mais ce que je sais bien, c'est que si la justice exige que le droit de suffrage soit reconnu à tous les hommes, quels que soient leurs lars ou leurs mérites, leur science ou leur ignorance, leur sagesse ou leur folie, leur richesse ou leur misère, la même justice ne saurait exiger que le même droit soit refusé à toutes les femmes, quels que soient leurs qualités ou leurs défauts.

Encore une fois, j'ignore si les droits de l'homme et du citoyen, au nom desquels les peuples libres ont tous été amenés à contester à la naissance, à la fortune et à la capacité le privilège du pouvoir politique, sont l'expression de la justice. Peut-être ne sont-ils que des revendications ou des aspirations générales conformes aux besoins d'une époque particulière. Mais ce que j'affirme, c'est qu'à moins de confondre égalité et inégalité, on ne saurait, tout en se réclamant de ces droits, refuser à toutes les femmes ce qu'au nom de ces droits mêmes on s'accorde à reconnaître à tous les hommes.

Cela me paraît évident. Aussi ne saurais-je m'étonner de ce qu'après avoir fait naître de la liberté politique le suffrage masculin au XIX^e siècle, la même évolution tende au XX^e siècle à l'établissement dans tous les pays d'un suffrage vraiment universel. N'est-ce pas là la conclusion logique et inévitable ?

Devant le tribunal de la justice et quelle que soit la définition qu'en donne, la cause du suffrage féminin me paraît donc entendue.

Il ne s'ensuit pas cependant qu'elle le soit aussi devant le barreau de l'utilité sociale. La réalisisation d'une réforme réputée juste en elle-même peut, en raison de circonstances accessoires, être jugée inopportun ou prémature. En serait-il ainsi en Suisse, à l'heure actuelle, du suffrage féminin ? A moins de prétendre à son introduction immédiate sur le plan national, je suis pour ma part profondément convaincu du contraire.

Je ne puis en quelques lignes développer toute ma pensée à ce sujet. Je me bornerai à indiquer trois questions d'ordre politique, parmi les plus importantes qui se posent aujourd'hui à l'opinion helvétique, dont le cours des femmes suisses serait à mes yeux de nature à faciliter et à hâter la bonne solution. Je veux parler de la lutte contre l'alcoolisme, contre la vie chère et contre la guerre, les trois fléaux qui menacent la santé, la prospérité et l'existence même de notre peuple.

De l'alcoolisme, qui, malgré les progrès réalisés depuis quelque temps, continue à raviger tant de foyers helvétiques et à saper la vitalité de notre peuple, les femmes sont naturellement les ennemis les plus implacables. Elles sont, ne fût-ce que parce qu'elles sont indirectement les victimes les plus pitoyables.

Quant à la politique de la vie chère, qui depuis une génération est celle de notre démocratie comme de toutes les autres, c'est à mes yeux la cause principale du chômage et de tous les maux économiques, sociaux et politiques qu'il entraîne à sa suite. C'est le chômage, en effet, qui, ayant déjà conduit de grands peuples à la perte de leur liberté intérieure, menace le monde entier de bouleversements révolutionnaires au lendemain de cette guerre. Or, la politique de la vie chère, en élevant et en maintenant prix et salaires au-dessus de leurs niveaux normaux, est nécessairement génératrice de chômage par le rétrécissement du marché qui ne peut pas ne pas en résulter. Cette politique, qu'elle soit pratiquée par des agriculteurs, par des capitalistes monopoliens, par des groupements syndicalistes ou corporatifs ou par les parlements dont ils sont les maîtres, est toujours et partout dictée par l'intérêt immédiat et provisoire de minorités de producteurs. Et ces minorités tendent

toujours à se coaliser contre l'intérêt général et permanent de la collectivité des consommateurs.

En face de cette politique de famine et de suicide, dont les dictatures contemporaines paraissent avoir mieux compris le péril que les démocraties, quelle sera l'attitude des femmes ? Lorsque éclairées et organisées, elles seront appelées à prendre leur part des responsabilités publiques, n'en seront-elles pas les adversaires naturels ? Ne sont-ce pas les femmes, en effet, qui sont les grandes consommatrices, puisque, dans toutes les couches de la population, ce sont elles qui président aux dépenses des familles ? Et ne sont-elles pas, de ce fait, souvent mieux placées pour comprendre et pour défendre l'intérêt général que les hommes, absorbés chacun par sa besogne et par son intérêt particulier de producteur ?

Nous ne pouvons pas en dire davantage ici, si nous ne voulons pas nous laisser entraîner à de très longs développements. Mais que tous et que toutes y réfléchissent. Il n'est pas de question plus grave pour l'avenir de la démocratie, parlant pour l'avenir de la Suisse. Qui sait si la mission politique de la femme au XX^e siècle ne sera pas de sauver la prospérité, la liberté et la paix du monde, en assurant la défense de l'intérêt général contre les assauts des intérêts particuliers qui menacent partout ces biens suprêmes ?

Les femmes enfin, en leur qualité de mères, semblent par la nature même vouées à la défense de la vie humaine. Comment dès lors ne seraient-elles pas les adversaires les plus irréductibles de la guerre ?

Mais qu'elles se disent bien qu'il ne suffit pas d'amer la paix pour échapper au grand fléau homicide ! Il faut encore combattre en soi, non moins que chez les autres, tous les entraînements instinctifs qui conduisent à l'abîme sanglant. Or, à certains de ces entraînements, les femmes sont peut-être plus exposées encore que les hommes.

Si la guerre est souvent engendrée par le calcul de quelques-uns, elle ne saurait naître sans que le germe en ait été fécondé par la passion des foules. Cette passion, toute l'histoire le montre, est loin d'être le monopole des foules masculines. Pour résister aux tor-

rents impétueux de la folie nationaliste, trop souvent servante et annonciatrice de la folie guerrière, il faut y opposer des digues dans la construction desquelles la raison a souvent plus de part que le sentiment.

Cette folie s'alimente depuis des siècles à des sources empoisonnées par l'égoïsme collectif des peuples aussi dangereusement que par l'ambition individuelle de certains de leurs chefs. Et cet égoïsme collectif est d'autant plus redoutable qu'il excelle à prendre les apparences d'une fausse générosité. Entre l'amour du pays, dont l'ardeur ne sera jamais assez cheveuse, et la haine de l'étranger, qui en est la perversion, la distinction nécessaire n'est pas toujours facile. Elle l'est d'autant moins que la démagogie est toujours plus portée à exercer le chauvinisme xénophobe qu'à développer le patriottisme véritable.

* * *

Voilà quelques-unes des considérations, très hâtivement esquissées, qui me font depuis longtemps envisager avec plus d'espoir et de confiance que d'appréhension l'avènement des femmes suisses à la pleine majorité politique. Si, comme nous le souhaitons ardemment, la démocratie helvétique survit à la tourmente actuelle, cet avènement ne saurait, nous en sommes convaincu, tarder longtemps encore.

Il serait manifestement inopportunité et même dangereux, en raison des luttes que cela ne manquerait pas de provoquer, de chercher à réaliser l'idéal du suffrage féminin sur le plan national en Suisse avant le retour de la paix. Mais pour préparer cette conquête future, il n'est certes pas de moyen à la fois moins périlleux et plus utile pour les femmes suisses que de s'initier à la politique active par l'apprentissage de la vie communale. Si les électeurs de Neuchâtel devaient, en 1941, leur en ouvrir la voie, les historiens de l'avenir ne manqueront pas de saluer en eux les pionniers bien inspirés d'une cause dont le triomphe final paraît assuré. Ce qui étonnera ces historiens — il ne faut pas être sourcier pour le prévoir — ce ne sera pas tant ce premier succès. Ce sera le fait qu'il ait fallu attendre en Suisse le second tiers du XX^e siècle pour le célébrer.

William E. RAPPARD.

sistantes sociales pour les enquêtes et les visites à domicile, et les municipalités comprennent mieux qu'autrefois la nécessité de s'attacher leurs services. Mais ce ne sont pas seulement les municipalités qui « découvrent » le travail social, ce sont aussi les ministères. Voici quelques exemples intéressants. Une surintendante a été désignée à la Présidence du Conseil pour s'occuper du chômage féminin. Elle-même a désigné par région d'autres surintendantes qui, sous sa direction, s'occupent de la création d'ateliers féminins où sont occupées les chômeuses. Celles-ci sont chargées en grande partie de remettre en état les nombreux envois faits au Secours National. La direction des ateliers féminins est généralement confiée à des œuvres privées existantes qui subventionnent pour ce travail spécial et l'Etat et le Secours National. C'est ainsi que les vestiaires du Secours National sont mieux pourvus parfois que les magasins et que les jeunes chômeuses y gagnent non seulement un salaire honorable, mais aussi une protection morale salutaire à leur vie présente et future.

Deux autres ministères ont également fait appel

à des surintendantes ; ce sont les Ministères de la Marine et de la Guerre. Le Ministère de la Marine avait, dès 1936, commencé son organisation des œuvres sociales de la marine ; de 1937 à 1940 la femme du Ministre, Mme Campiñchi, développa très largement les services et plaça auprès d'elle et dans les arsenaux les assistantes sociales nécessaires à l'organisation de services d'entre-aide destinés au personnel de la marine (Consultations médicales et juridiques, œuvres de vacances, aide aux veuves, foyer de marins, etc.). Actuellement, c'est un amiral qui a pris la direction du service en s'appuyant sur la compétence d'une surintendante expérimentée, ancienne directrice de l'Ecole des Surintendantes.

Depuis un mois, le Ministère de la Guerre a décidé d'avoir, lui aussi, ses services d'entre-aide. Une surintendante de valeur a quitté la direction des foyers féminins pour s'installer à Vichy. L'œuvre à accomplir est immense. Depuis longtemps, nous révions de la « surintendante à la caserne », ce qui faisait sourire bien des profanes. Et pourtant, quelle œuvre salutaire pourra

faire, en temps normal, une femme de bien, parmi ces jeunes garçons brusquement transplantés loin de leurs foyers ? Oeuvre matérielle, œuvre morale qui se révélera surtout profitable en temps de paix.

En ce moment, il faudra porter remède aux souffrances, aux misères de nombreuses familles de militaires et prisonniers, organiser rationnellement et avec leurs concours ce qui font par sentiment et commisération les seules œuvres privées. Mais plus tard, en dehors des familles nécessiteuses qui demeureront toujours, il y aura l'œuvre admirable d'aide morale au soldat... à ce jeune isolé qui ira aussi bien au mal qu'au bien s'il n'est pas suivi, aidé, à ce jeune, souvent inculte et mal orienté, dont on peut en deux ans obtenir bien des choses quand on a, comme seule préoccupation, le désir de le soutenir et de le guider. Il faut que les heures creuses, les heures d'ennui du soldat soient employées pour son perfectionnement. Ceci est pour nous l'œuvre finale et primordiale du Service Social à la Caserne qui vient de naître.

C. B.

correspondances dans la tribune libre de nos quotidiens. Nous sourions, oui, c'est humain. Un gosse qu'on prive d'un plaisir se console en pensant que ceux qui goûtent à ce plaisir n'y trouvent pas toute la saveur désirée.

La femme électrique, quoique vous en pensiez, je la vois très bien : ce serait un autre genre qu'à l'électrice, mais pas pire, laissez-moi vous le dire respectueusement.

,Fiancées à tempérament“

De la Sentinel, cette information pittoresque :

En Nouvelle-Guinée se développe pour le moment un curieux contraste entre les indigènes. Le long de la côte, on trouve souvent des indigènes qui sont occupés dans des imprimeries, où même qui exercent la fonction de comptable. A l'intérieur, au contraire, ils sont encore fort arriérés. Dernièrement, un avion chargé d'or fut obligé de faire un atterrissage de fortune. Tous les indigènes à 40 kilomètres à la ronde prirent la fuite. Ils n'avaient encore jamais vu un blanc.

Les mœurs matrimoniales ont été fidèlement conservées. Les filles sont encore vendues. Les pourparlers sont menés par des membres de la famille. Mais actuellement les filles sont déjà émancipées pour autant qu'elles n'acceptent plus n'importe quel fiancé, et que — tout au moins dans la zone côtière — elles réservent leur consentement. L'aspect physique et les capacités jouent un grand rôle pour déterminer le prix et toute la famille du fiancé collaborera à réunir la somme demandée. Dans de nombreux cas, on admet le paiement à tempérament, comme dans les magasins des villes côtières. Ce sont alors en quelque sorte « des fiancées à tempérament ».

Municipalités féminines aux Etats-Unis

Nous reproduisons les informations suivantes d'après la Tribune de Genève :

	Hommes	Femmes	Total
Canton de Genève	92	27	119
Canton de Vaud	13	9	22
<i>Statistique des suicides en 1940</i>			
Vaud	25	9	34
Genève	48	10	58



Glancé dans la presse...

Aux électeurs mes frères

C'est sous ce titre qu'une collaboratrice d'un journal vaudois qui signe Tantine adresse quelques réflexions à ceux qui détiennent le pouvoir du bulletin de vote. Ecoutez-la :

C'est entendu, on l'a dit et redit, répété et répétées-tu : « Si les femmes étaient électrices (ou électriques), ce serait une belle bagarre ! Il y aurait des chignons crêpés et des permanentes en déresse ! » Et chacun d'acquiescer, même les dames, parce qu'elles connaissent leurs sœurs et qu'elles ont vu ce qui se passait dans certaines sociétés féminines.

Un personnage d'une pièce de chez nous disait un jour : « Celles qui votent à l'église, je les ai vues à l'ouvrage quand on a nommé notre pasteur. Ce n'est pas permis d'être électriques et de « saligoter » son travail ainsi. D'abord, elles font tout par ensemble. Il y en a une qui biffé quelqu'un et elle fait signer aux autres qui se mettent aussi à biffer. J'en ai entendu une qui disait : Quand vous aurez fini, vous me passerez votre feuille ! Il y en a même une qui m'a demandé si elle devait la signer, sa feuille. Que les femmes

soient impétueux de la folie nationaliste, trop souvent servante et annonciatrice de la folie guerrière, il faut y opposer des digues dans la construction desquelles la raison a souvent plus de part que le sentiment.

Cette folie s'alimente depuis des siècles à des sources empoisonnées par l'égoïsme collectif des peuples aussi dangereusement que par l'ambition individuelle de certains de leurs chefs. Et cet égoïsme collectif est d'autant plus redoutable qu'il excelle à prendre les apparences d'une fausse générosité. Entre l'amour du pays, dont l'ardeur ne sera jamais assez cheveuse, et la haine de l'étranger, qui en est la perversion, la distinction nécessaire n'est pas toujours facile. Elle l'est d'autant moins que la démagogie est toujours plus portée à exercer le chauvinisme xénophobe qu'à développer le patriottisme véritable.

* * *

Voilà quelques-unes des considérations, très hâtivement esquissées, qui me font depuis longtemps envisager avec plus d'espoir et de confiance que d'appréhension l'avènement des femmes suisses à la pleine majorité politique. Si, comme nous le souhaitons ardemment, la démocratie helvétique survit à la tourmente actuelle, cet avènement ne saurait, nous en sommes convaincu, tarder longtemps encore.

Il serait manifestement inopportunité et même dangereux, en raison des luttes que cela ne manquerait pas de provoquer, de chercher à réaliser l'idéal du suffrage féminin sur le plan national en Suisse avant le retour de la paix. Mais pour préparer cette conquête future, il n'est certes pas de moyen à la fois moins périlleux et plus utile pour les femmes suisses que de s'initier à la politique active par l'apprentissage de la vie communale. Si les électeurs de Neuchâtel devaient, en 1941, leur en ouvrir la voie, les historiens de l'avenir ne manqueront pas de saluer en eux les pionniers bien inspirés d'une cause dont le triomphe final paraît assuré. Ce sera le fait qu'il ait fallu attendre en Suisse le second tiers du XX^e siècle pour le célébrer.

William E. RAPPARD.

Apprivoissons les chiffres !

Un peu de statistique d'ordre moral et social

L'actif secrétaire général du Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale, M. Maurice Veillard, publie chaque année une revue générale des événements de l'année, qui lui permet de faire le point de notre santé physique et morale. Sans entrer dans des détails que nous reprendrons prochainement, en étudiant le problème complexe et actuel de la dénatalité, citons les chiffres suivants qui sont utiles à connaître.

	1938	1939	1940
Canton de Genève	326	261	295
Canton de Vaud	393	348	309
<i>Statistique des suicides en 1940</i>			
Hommes			
Vaud	92	27	119
Valais	13	9	22
Neuchâtel	25	9	34
Genève	48	10	58

Municipalités féminines aux Etats-Unis

Nous reproduisons les informations suivantes d'après la Tribune de Genève :

En permettant aux femmes d'entrer dans les conseils municipaux, la France a adopté une mesure qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays d'Europe ; mais qu'une administration municipale tout entière soit féminine, c'est un cas assez rare et que l'on ne rencontre, semble-t-il, qu'aux Etats-Unis. Au cours des vingt-cinq dernières années, plusieurs communes sont intégralement passées aux mains des femmes dans sept Etats américains : Arkansas, Kansas, Michigan, Oregon, Dakota du nord, Virginie occidentale et Wyoming.

C'est à Umatilla, dans l'Oregon, qu'eut lieu la première conquête féminine le 5 décembre 1916. Les finances de la ville étant en piteux état, les femmes décidèrent de mettre un terme à la mauvaise gestion des hommes. La femme du maire, Laura-Jane Starcher, battit son mari au cours de la campagne électorale et fit élire tout son groupe. Le budget fut bientôt remis en équilibre par le nouveau conseil féminin, et la lutte contre la corruption des mœurs enregistra de rapides succès. Cet exemple fut suivi dans d'autres villes américaines qui, dit-on, étaient arrivées au bord de la faillite en raison des dépenses excessives effectuées par le sexe fort.

Le soir de la vie apporte avec lui sa lampe.
Joubert.

Papiers Peints DUMONT 19 B^e HELVETIQUE

Et pour l'ensemble du pays :

En 1926	1027 cas
En 1937	1000 cas
En 1939	1001 cas
En 1940	996 cas

Soit, pendant une période d'une quinzaine d'années environ, un millier d'hommes et de femmes par an qui n'ont plus le courage de continuer à vivre. Cela ne donne-t-il pas à réfléchir ?

La démission de M^{me} Dora Schmidt

C'est avec un vrai regret que l'on a appris dans les milieux féminins la démission donnée pour le 1^{er} janvier prochain par M^{me} Dora Schmidt de ses fonctions à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Car, douée de belles qualités intellectuelles, grande travailleuse, possédant admirablement le français, parlant aisément et sachant se faire écouter, M^{me} Schmidt a rendu les plus grands services au pays, aussi bien au cours de ces deux années de guerre que lorsqu'elle était attachée à l'Office fédéral des arts et métiers, de l'industrie et du travail, où elle s'est occupée tout spécialement de la question qui nous tient tant à cœur de la protection du travail à domicile, puis de celle, d'un intérêt si direct pour nous aussi, de l'âge d'admission des enfants au travail industriel.

Et à l'O. F. I. A. T. comme à l'Office de guerre pour l'alimentation, M^{me} Schmidt a tenu une place extrêmement utile pour nos Associations féminines, les renseignant et les documentant, les initiant aux aspects plus complexes des problèmes du travail et du chômage d'abord, puis à ceux du ravitaillement et de la répartition des denrées alimentaires. Innombrables sont les causeries faites par elle à travers tout le pays pour faire comprendre aux ménagères l'importance de leur tâche, et comme on nous l'écrivait hier encore « les brochures, les recettes et les conseils publiés sous sa direction sont le viatique de la femme suisse dans sa tâche quotidienne ! » Et

ainsi dans un pays comme le nôtre, où rares sont encore les femmes qui accèdent à un poste supérieur dans l'Administration publique, elle a créé un lien des plus heureux, et qui, nous l'espérons bien, subsistera après elle, entre les autorités fédérales et les femmes suisses. Enfin, rappelons encore sa participation directe à notre activité féminine et féministe, aussi bien lors de la Saffa, où elle dirigea l'importante Section de l'Industrie, que plus tard, comme première présidente et fondatrice de cette si utile Coopérative de cautionnement qui porte le même nom que notre Exposition du Travail féminin.

Notre journal, dont M^{me} Dora Schmidt est non seulement une fidèle abonnée et lectrice, mais encore une collaboratrice fort appréciée (rappelons ici la série des articles qu'elle nous donnait régulièrement sur les Conférences internationales du Travail, auxquelles elle participait comme membre officiel de la délégation suisse) tient à s'associer immédiatement aux manifestations de regret qui se font jour de toutes parts et à dire à M^{me} Schmidt, avec sa reconnaissance, tous ses vœux pour la suite d'une activité digne de ses belles capacités.

E. Gd.

L'Alliance à Romanshorn (Suite de la 1^{re} page)

Puis, après que la trésorière, M^{me} Wartenweiler ait présenté le rapport financier bouclant par un déficit de 600 fr. et que des applaudissements nourris aient salué l'invitation formulée par M^{me} Fonjallaz (Vaud) de tenir l'Assemblée de 1942 à Lausanne, on passe aux élections statutaires du Comité. Celles-ci n'offrent pas beaucoup de surprises, préparées qu'elles ont été depuis longtemps en ce qui concerne l'élection du Bureau. C'est que, conformément à la tradition, qui veut que tous les six ans, la présidence passe d'une région de la Suisse à l'autre, la présentation d'une candidate pour ce poste si absorbant et lourd en responsabilités incombaît cette fois à la Suisse romande, et que celle-ci avait eu beau battre le rappel, elle n'avait trouvé personne qui voulût accepter tout de go cette énorme charge sans y être au moins préparée par une période d'apprentissage comme membre du Comité. C'est pourquoi, et à la prière instantanée de toutes les Sociétés de Suisse française, M^{me} Nef avait bien voulu accepter une

Homéopathie - Analyses



Publications reçues

Almanach populaire du Curé Kunzé, 1^{me} année. Otto Walter, S. A. Oltén, éditeurs. Prix : 1 fr. 15. — Almanach ouvrier, syndical, coopératif, politique, 21^{me} année. Ed. de la Sentinelle, La Chaux-de-Fonds. Prix : 0 fr. 80.

Et voici revenir les almanachs, avec leur fidélité exemplaire, et leur foi dans l'avenir — car qui peut dire quel événement s'inscrira sur les pages blanches de leur calendrier ? — qui est un encouragement à elle seule. Les voici, avec leurs tableaux de foires et de marchés, leurs renseignements météorologiques et astronomiques, leurs anecdotes et plaisanteries, leurs devinettes et leurs mots carrés, leur chronologie des événements de l'année, et encore leurs contes et nouvelles généralement illustrés. Comme de juste, l'Almanach du curé Kunzé contient la série de recettes qui l'ont rendu célèbre pour guérir par des simples tous les maux de l'humanité, et ne dédaigne pas la propagande discrétement commerciale en faveur des onguents et des tisanes préparées par ce vénérable ecclésiastique. Alors que l'Almanach ouvrier, se mettant fièrement « en marche pour la Cité future », publie entre autres d'excellentes considérations d'Edm. Privat sur la tolérance, des notes de botanique par H. Spinner,

etc., etc. Et de tous deux émane un tel sentiment de continuité, tant de jugement savoureux, une image si vraie de la vie populaire chez nous que c'est non seulement avec amusement qu'on les feuillette, mais encore avec réconfort.

J. S.

S. Lopez : *Chaque chose à sa place*. 1 acte inédit, traduit de l'italien par J. Fulpius Gavard. Le Mois théâtral, N° 75. Prix : 1 fr. 50. Ed. G. Meyer, rue Michel-Rosset, Genève.

L'interruption de notre parution durant les vacances d'hiver nous a empêchée de signaler plus tôt à nos lecteurs la très vivante traduction faite par notre regrettée collaboratrice, M^{me} Fulpius-Gavard, d'une des pièces de celui que l'on a appelé le Sacha Guitry italien. Et comme chaque fois que sont publiées en œuvres posthumes les une ou les autres de ces traductions, l'on ne peut qu'admirer combien M^{me} Fulpius se jouait des difficultés de l'adaptation, et combien aussi elle contribuait par là à nous faire connaître des œuvres théâtrales contemporaines de langue italienne.

M. F.

Marguerite Evard, Dr. ès lettres: Alexandre Vinet et sa famille. Collection des *Cahiers d'enseignement pratique*, Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel et Paris. Prix : 1 fr. 25.

Connue surtout des éducateurs, cette collection, qui comprend aussi bien des notices scientifiques que des anthologies d'écrivains célèbres, s'enrichit aujourd'hui, grâce à M^{me} Evard, d'une biographie popularisée du grand penseur vaudois, mettant à la portée de la jeunesse des écoles suisses l'histoire de sa vie et de sa pensée. Et le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette plaquette est qu'après Rambert, après M^{me} de Mestral-Combemont aussi, elle se lit avec un grand intérêt.

Nous croisons savoir que M^{me} Evard a l'intention de consacrer d'autres études de cette même collection à des biographies de femmes suisses, de celles surtout dont l'Exposition nationale de Zurich a évoqué le souvenir; et nous ne pouvons que la féliciter d'avoir ainsi acquiescé à la demande de collègues, professeurs en Suisse allemande, désireuses de fournir aux élèves des Écoles supérieures de jeunes filles des lectures en français qui leur ouvrent les yeux sur la contribution féminine à la vie de notre pays. Souhaitons que les Écoles romandes utilisent, elles aussi, ces cahiers de lecture, dont nous féministes, serons heureuses de saluer l'apparition. M. F.



Cliché Mouvement Féministe
M^{me} Camille VIDART
(1854-1930)

Un anniversaire

Le cinquantenaire de l'Union des Femmes de Genève

Il y a exactement cinquante-et-un an — c'était le 17 octobre 1890 — que quatre femmes se rencontrèrent dans l'atelier de peintre de l'une de leurs amies communes, M^{me} Choisy, pour entendre M^{me} Pieczynska leur parler, au retour d'un voyage d'études aux Etats-Unis, d'une Association récemment fondée à Boston par une femme médecin australienne, le Dr. Harriet Clisby : la *Women's educational and industrial Association*. Comme bien des femmes de sa génération, en effet, M^{me} Pieczynska, cette admirable inspiratrice à laquelle notre mouvement féministe suisse doit tant, éprouvait, peut-être un peu confusément encore, le besoin et le désir de rapprocher, dans un commun élan de solidarité et de bonne volonté, des femmes d'opinions et de milieux différents, qui pourraient ainsi toutes travailler à l'amélioration morale et matérielle du sort de chacune. C'est de ce sentiment, qu'elle avait vu réaliser à Boston sous une forme adaptable sans doute à notre pays et à notre mentalité, sentiment partagé

par celles qui l'écoutèrent ce jour-là, qu'allait naître l'Union des Femmes.

En effet, à ces quatre « devancières », dont il est émouvant de rappeler aujourd'hui les noms : M^{me} Gillet, l'artiste et la pédagogue au cœur chaud et à la personnalité marquée, M^{me} Brechbühl, l'admirable éducatrice de tant de générations d'enfants, M^{me} Cuénod-Lombard, enthousiaste et timide à la fois, M^{me} Welter-Crot, la plus féministe des quatre sans doute — à ces devancières allaient bientôt se joindre d'autres forces et d'autres appuis : M^{me} Marie Goegg, dont le *Mouvement* rappelait récemment la carrière de pionnière ; M^{me} Mathilde Albert, féministe avant la lettre, et épouse de science juridique à une époque où les portes de la Faculté venaient à peine de s'ouvrir aux femmes ; M^{me} Emilie Lasserre, courtoise et bienveillante, et l'une des plus ferventes disciples des idées larges et neuves professées par le Dr. Clisby... Une Commission d'initiative fut fondée, des réunions plus nombreuses furent convoquées, des statuts élaborés, tant et si bien qu'un an après cette première rencontre, au mois de septembre 1891, il y a donc cinquante ans maintenant, l'Union des Femmes se constituait définitivement avec cinquante-quatre adhérences. Trois d'entre elles seulement, hélas ! sont encore des nôtre : M^{me} Caroline Bally, M^{me} Adèle Bretig, et notre chère M^{me} le Dr. Gourfein-Welt.

Cinquante-quatre adhésions, cela semble peu, quand on songe à tout l'effort accompli au cours de ce demi-siècle, à tous les progrès réalisés, à toutes les institutions créées, à toutes les Associations nées depuis lors. Et cependant cela est beaucoup, car cela marquait chez celles qui donnaient ainsi leur signature à l'état-civil de la nouvelle organisation beaucoup de foi et beaucoup de courage. Beaucoup de foi dans les possibilités féminines, dans le développement de l'esprit et aussi du sens de la responsabilité de la femme ; et beaucoup de courage, pour affronter une opinion publique, sceptique, incompréhensive et pas toujours bienveillante : n'appelait-on pas encore bien des années plus tard l'Union des Femmes « la Société des dames à bottines boutonnées », quand cette forme de chaussure avait entièrement passé de mode ? et ne connaissions pas des membres, jeunes alors, que leur famille voyait avec une certaine inquiétude adhérer à ce groupement en se demandant quelles théories subversives elles y entendaient prêcher ?... L'heure actuelle, l'on sourit parfois de tout ce passé : n'est-il pas plus équitable et ne manifeste-t-on pas de reconnaissance en se disant que ce qui nous paraît si simple aujourd'hui n'a pas toujours été considéré ainsi ?



Cliché Mouvement Féministe
M^{me} CHAPONNIÈRE-CHAIX
(1850-1934)

répondaient s'étaient modifiées, soit parce que les difficultés pratiques ou financières se révélaient insurmontables à un moment donné, soit encore parce que d'autres institutions plus spécialisées s'étaient fondées, ne diminuaient en rien l'importance de cette œuvre. Bien dirigée, ne perdant jamais de vue les principes essentiels qui furent à sa base, l'Union des Femmes a été, peut-être encore un admirable élément de progrès féminin et social ; et c'est pourquoi ce cinquantenaire anniversaire, s'il appelle toute notre reconnaissance, est-il aussi un encouragement à regarder non seulement le passé, mais aussi l'avenir, et à marcher sans défaillance le long de la voie si largement et intelligemment marquée par nos dévancières.

Le Mouvement Féministe, qui n'oublie pas que l'Union des Femmes de Genève fut en 1912 une des Sociétés fondatrices, s'associe de tout cœur à cet anniversaire, avec ses remerciements pour le passé et ses vœux pour l'avenir.

E. Gd.